

RAPPORT N° 03/7-40
au Conseil Municipal

OBJET

**CONSTRUCTION D'UNE AIRE COUVERTE D'ACTIVITES SPORTIVES
A DOMENJOD**

**APPROBATION DE L'OPTION EAU CHAUDE SOLAIRE
MODIFICATION DE L'ALLOTISSEMENT DU MARCHE ET DU PLAN DE FINANCEMENT
AUTORISATION DE SOLLICITER LES SUBVENTIONS**

Par Délibération n°03/4-12 du Conseil Municipal vous avez autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la construction d'une aire couverte d'activités sportives à Domenjod et une décomposition en lots techniques telle que prévue à l'article 10 du Code des Marchés Publics.

Dans le projet qui vous a été présenté, il n'était pas prévu d'option eau chaude solaire. Cette option, permet de réduire les frais de fonctionnement ultérieurs, utilise une énergie renouvelable et préserve l'environnement.

Le choix de cette option, vu la spécificité de l'eau chaude solaire, nécessite un lot technique séparé, je vous propose l'allotissement suivant :

- Lot n°1 : VRD
- Lot n°2 : Gros Œuvre Cloison
- Lot n°3 : Charpente Couverture
- Lot n°4 : Menuiseries Aluminium
- Lot n° 5 : Menuiseries Bois
- Lot n°6 : Revêtements durs
- Lot n°7 : Peinture
- Lot n°8 : Electricité
- Lot n°9 : Plomberie Sanitaire
- Lot n°10 : Equipements Sportifs
- Lot n°11 : Eau Chaude Solaire**

Le coût initial du projet qui s'élevait à **1 200 000 €** hors taxes n'est pas modifié.

En outre, l'installation d'eau chaude solaire est subventionnée par l'ADEME à hauteur de 21 144 € ;

Plan de financement

Participation du Conseil Général	1 178 856 €
Participation de l'ADEME	21 144 €
Total des participations	1 200 000 €

RAPPORT N° 03/7-40

Je vous demande en conséquence :

- d'approuver la mise en œuvre de l'option eau chaude solaire dans le projet de réalisation d'une aire d'activités sportives à Domenjod ;
- d'approuver la modification de l'allotissement ;
- d'approuver le plan de financement ;
- de m'autoriser à solliciter les subventions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



COMMUNE DE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 03/7-40
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 18 Décembre 2003

OBJET

**CONSTRUCTION D'UNE AIRE COUVERTE D'ACTIVITES SPORTIVES
A DOMENJOD**

**APPROBATION DE L'OPTION EAU CHAUDE SOLAIRE
MODIFICATION DE L'ALLOTISSEMENT DU MARCHÉ ET DU PLAN DE FINANCEMENT
AUTORISATION DE SOLLICITER LES SUBVENTIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 03/7-40 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Christian ALBANY, 8^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Sports / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la mise en œuvre de l'option eau chaude solaire dans le projet de réalisation d'une aire d'activités sportives à Domenjod.

ARTICLE 2

Approuve la modification de l'allotissement.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à solliciter les subventions

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis le, **26 DEC. 2003**

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

